



Le Service Social Départemental (SSD) est un lieu d'écoute, qui vous apporte conseil et soutien. Face à vos difficultés et après évaluation, il intervient à votre demande et avec vous : orientation, accompagnement, constitution de dossier... Il réalise dans le cadre de ses missions des rapports sociaux sur sollicitation de certains partenaires institutionnels.

Le SSD participe aux missions du Conseil Départemental en lien avec les autres Directions dont l'Aide Sociale à l'Enfance, la Mission Insertion, le Point Conseil 3ème Age et la Protection Maternelle et Infantile.

Famille

- Soutien des parents dans leur rôle éducatif
- Démarches en vue de l'ouverture de droits ou de leur rétablissement
- Aide au maintien dans les lieux
- Aide à l'entrée lors de l'attribution

Logement

- Accompagnement vers les partenaires compétents
- Recherche d'hébergement
- Aide au maintien dans les lieux
- Aide à l'entrée lors de l'attribution

Budget

- Conseils budgétaires
- Accompagnement dans le cadre du surendettement
- Aide au rétablissement de la situation financière

Insertion

- Information et Orientation vers les partenaires spécialisés
- Instruction des demandes de RSA

Santé

- Accompagnement et liaison avec / vers les services médicaux
- Information et prévention
- Faciliter l'accès aux droits

Voir aussi :

[Le Centre Communal d'Action Sociale \(CCAS\)](#)

Contact :

Circonscription d'action sociale de Beaumont-sur-Oise - Antenne de Persan
31 rue Jean Jaurès
95340 PERSAN
Tél. : 01 34 33 58 40